



**PRÉFET
DU CALVADOS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté et
des collectivités locales**

**Bureau des droits à conduire
à l'identité et au voyage**

Attestation médicale d'aptitude physique à la conduite (carte jaune)

Taxis, véhicules de petite remise, voitures de tourisme avec chauffeur, ambulances, véhicules affectés au ramassage scolaire, véhicules affectés au transport de public des personnes, conducteurs de véhicules motorisés à deux ou trois roues utilisés pour le transport à titre onéreux transport de personnes.

Je soussigné-e :

Nom :
Prénom-s :
Né-e le : à
Adresse :
Code postal : Commune :
Portable : Adresse mél (obligatoire) :

Fait à, le

Signature :

Liste des pièces à fournir impérativement :

- le présent document dûment complété
- la copie du Cerfa n°14880*02 intitulé avis médical (délivré par un médecin agréé par la préfecture du Calvados)
- la copie recto verso d'une pièce d'identité ou passeport en cours de validité
- la copie recto verso de votre permis de conduire (le délai probatoire doit être expiré)
- un justificatif de domicile de – de 3 mois (hors opérateurs téléphoniques)
- la copie recto verso de la carte professionnelle pour les taxis et VTC
- une attestation professionnelle récente, qui précise le motif de la demande (ambulance, ramassage scolaire, transport public de personnes, etc.)
- une enveloppe timbrée, libellée à votre nom et adresse

L'ensemble des pièces est à adresser par voie postale à :

Préfecture du Calvados
DCCL – BDCIV – TAXI-VTC
rue Daniel Huet
14038 CAEN CEDEX 9